

ALERTE

**35 fédérations et associations nationales
Des collectifs inter-associatifs locaux
de lutte contre la pauvreté et l'exclusion**

Paris, le 15 novembre 2024

Communiqué de presse

Bilan du Pacte des solidarités : le compte n'y est pas !

Les associations de solidarité ont été reçues le 14 novembre par le ministre Paul Christophe pour un premier bilan du Pacte des solidarités, le plan de lutte contre la pauvreté 2024-2027.

Si le Pacte des solidarités a permis de maintenir l'effort financier de l'État, il est encore loin de l'augmentation de 50 % promise par la Première ministre, Elisabeth Borne. Les associations déplorent l'absence d'un objectif chiffré d'éradication de la pauvreté comme le prévoit pourtant la loi (article L115-4-1 du Code de l'action sociale et des familles).

Le Collectif ALERTE exprime ses inquiétudes sur deux points principalement :

- **La stratégie de lutte contre la pauvreté, principalement axée sur le travail**, ne fonctionne pas et est vouée à l'échec avec la remontée du chômage. La réforme France travail, qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2025, obligera les allocataires du RSA inscrits à France travail à effectuer jusqu'à 15 heures d'activités. Le décret qui doit préciser les sanctions en cas de non-respect n'a toujours pas été partagé par le gouvernement conformément à l'engagement de l'ancienne ministre du travail et des Solidarités, Catherine Vautrin. **Nous demandons la transmission en urgence de ce texte avant sa publication.**
- Le ministre des Solidarités a confirmé le démarrage du **chantier autour de « l'allocation sociale unique »** annoncé par le Premier ministre, Michel Barnier. Nous demandons un dialogue à haut niveau pour en partager les objectifs et s'appuyer sur le travail de concertation au sujet du revenu universel d'activité. Le collectif ALERTE partage l'objectif de réduire le non-recours qui est en progression, comme le montre le rapport annuel du Secours catholique publié le 14 novembre. Cependant, il existe des mesures plus efficaces et plus rapides pour y parvenir.

Les associations de solidarité se tiennent prêtes à travailler avec le gouvernement pour relever l'ambition de la politique de lutte contre la pauvreté.

Contact presse :

Uniopss/ALERTE : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr

Uniopss/ALERTE : Charlotte Penot – 01 53 36 35 09 – cpenot@uniopss.asso.fr